

Image not found or type unknown



REP sur les décisions prises sur la base de circulaire

Par **Louis de Maulmin**, le **14/05/2018** à **13:07**

Bonjour, je suis étudiant en deuxième année et une question me pose problème en droit administratif: Est ce que la recevabilité d'un recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prise sur la base d'une circulaire est subordonnée au caractère impératif de cette dernière ?